



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 17ème législature

Dermatose nodulaire contagieuse

Question au Gouvernement n° 1102

Texte de la question

### DERMATOSE NODULAIRE CONTAGIEUSE

**Mme la présidente** . La parole est à Mme Martine Froger.

**Mme Martine Froger** . Une détresse profonde traverse le monde agricole, et nos éleveurs en sont les premières victimes. Je veux d'abord leur exprimer tout mon soutien. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SOC.*)

Au-delà des images insoutenables que nous avons tous vues, il y a surtout des femmes et des hommes à bout, qui vivent des nuits sans sommeil, l'angoisse du lendemain et le sentiment de ne plus être entendus, voire d'être méprisés. Chez moi, en Ariège, l'État a procédé à l'abattage de 207 vaches après la détection d'un cas de dermatose nodulaire contagieuse. Les éleveurs sont contraints d'assister, impuissants, à la destruction du travail de toute une vie. Le désespoir est immense, d'autant que la région enregistre déjà le revenu agricole le plus bas de France. Je vous le dis avec gravité : ce désespoir se transforme en colère, et la présence et l'action disproportionnée des forces de l'ordre ne contribuent guère à l'apaisement.

Je tiens aussi à rappeler que les éleveurs d'Ariège alertaient sur la menace de la DNC et demandaient une campagne de vaccination dès le mois d'octobre. Je veux être très claire : il ne s'agit pas de remettre en question la science. La priorité est bien de combattre cette maladie pour éviter qu'elle ne sévisse durablement.

Néanmoins, un tel objectif ne saurait en aucun cas justifier une gestion froide, verticale et sans dialogue, surtout lorsqu'il s'agit de décisions aussi radicales que l'abattage total d'un troupeau. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SOC.*)

Dans ce contexte, la proposition de Carole Delga de créer un groupe de travail associant les professionnels du secteur et le ministère pour faire évoluer le protocole doit désormais se concrétiser. (*Exclamations sur les bancs du groupe RN.*)

**M. Julien Guibert** . Récupération !

**Mme Martine Froger** . Il est urgent de répondre à nos éleveurs par des mesures concrètes, rapides et adaptées. Confirmez-vous la création rapide d'un fonds d'urgence visant à garantir la compensation financière intégrale des abattages ? Comptez-vous développer la vaccination au-delà du couloir pyrénéen ? Enfin, comment réagirez-vous aux conséquences du blocage des troupeaux – ils ne pourront plus quitter l'exploitation pendant plusieurs mois –, qui entraînera une perte de production et donc une absence totale de revenus ?

Les agriculteurs attendent du respect, de la considération et des réponses précises. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe SOC.*)

**Mme la présidente** . La parole est à Mme la ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la souveraineté alimentaire.

**Mme Annie Genevard, ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la souveraineté alimentaire** . Nous nous sommes entretenues il y a quelques jours – vous étiez auprès des éleveurs rassemblés sur un rond-point – et avons évoqué ensemble toutes ces questions. L'Ariège vit effectivement une situation particulièrement difficile depuis la semaine dernière.

Je vous assure qu'aucun éleveur ne sera laissé au bord du chemin : l'État est là. Lorsque les éleveurs perdront des bêtes, ils seront indemnisés à hauteur de la valeur marchande des animaux, même si je vous accorde que cela ne compense pas leur valeur affective. L'État sera là pour indemniser les pertes économiques résultant de la perte d'un troupeau. Il sera là également lorsqu'il s'agira – étape très importante – de désinfecter les bâtiments d'élevage pour y accueillir d'autres animaux.

Vous évoquez la proposition que j'ai faite hier soir à Mme la présidente du conseil régional d'Occitanie, qui consiste à réunir autour d'une table non l'État ou le gouvernement, mais des représentants du monde de l'élevage occitan (*M. Joël Aviragnet applaudit*) et des autorités ou experts rattachés à des organismes indépendants, spécialistes des maladies animales. Ces acteurs dialogueront. Je sais qu'une proposition de protocole alternatif a déjà été faite, qui mérite d'être étudiée. (Exclamations sur quelques bancs du groupe LFI-NFP.) N'exagérez rien : elle a été émise il y a seulement quelques jours ! Il faut prendre le temps de l'examiner sérieusement.

**M. Sylvain Maillard** . Elle a raison !

**Mme Annie Genevard, ministre** . Ces acteurs étudieront la situation ensemble, sans l'État ni le gouvernement, entre éleveurs, responsables agricoles et experts en santé animale. Il faut agir dans un seul but : protéger toujours au mieux le cheptel français, non seulement en Occitanie mais dans tout le reste du territoire ; je rappelle que la France compte 16 millions de bovins. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe DR et sur quelques bancs du groupe EPR.*)

## Données clés

**Auteur** : [Mme Martine Frogé](#)

**Circonscription** : Ariège (1<sup>re</sup> circonscription) - Socialistes et apparentés

**Type de question** : Question au Gouvernement

**Numéro de la question** : 1102

**Rubrique** : Agriculture

**Ministère interrogé** : Agriculture, agro-alimentaire et souveraineté alimentaire

**Ministère attributaire** : Agriculture, agro-alimentaire et souveraineté alimentaire

## Date(s) clée(s)

**Question publiée le** : 17 décembre 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 17 décembre 2025